



Association Fribourgeoise d'Économie Forestière
Freiburgischer Verband für Waldwirtschaft

ASSEMBLEE

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire
du samedi 10.05.2008 à 09h00,
à la Seelandhalle, à Kerzers

Président : M. Gilles Schorderet
Secrétaire : M. Thierry Sottas, FPE - Bulle
Présents : 67 membres, selon liste des présences

Ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 5 mai 2007
3. Rapport annuel du président
4. Comptes d'exploitation et bilan de l'exercice 2007
5. Rapport des vérificateurs des comptes, approbation et décharge aux organes responsables
6. Présentation de la présence de la forêt fribourgeoise à la Foire de Fribourg 2008
7. Budget 2008 et approbation
8. Décision sur la recertification des forêts fribourgeoises
9. Remplacement d'un membre au sein du comité
10. Information sur Friholz SA par M. Gil Lötscher, gérant
11. Aperçu de l'actualité économique et politique de l'économie forestière et des activités de l'EFS par M. Roland Furrer, responsable des relations publiques de l'EFS
12. Allocution de M. le Conseiller d'Etat Pascal Corminboeuf
13. Divers et propositions individuelles

1. Ouverture de l'assemblée

M. Gilles Schorderet, président, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux invités, aux membres de l'AFEF et à la presse.

Il relève tout particulièrement la présence de :

- M. le Conseiller d'Etat Pascal Corminboeuf,
- M. Patrice Longchamp, Président du Grand-Conseil,
- M. le Conseiller national Jean-François Rime et Président de l'Industrie du bois Suisse
- Mmes et MM. les Députés du Lac,
- Mme Suzanne Schwander, syndique de la Commune de Kerzers,
- M. Roland Furrer, responsable des relations publiques de l'EFS,
- M. Pierre Lancoud, Directeur de La Forestière AFV-BV,
- M. Werner Wyss, Président de l'Association des propriétaires de forêts bernois,
- M. Félix Bürdel, Président de Friholz SA,
- M. Gil Lötscher, Gérant de Friholz SA,
- M. Michel Niquille, secrétaire de Lignum Fribourg,
- M. Heinz Bucher, Président de l'Association des Forestiers Fribourgeois,
- M. Frédéric Lehmann, représentant de la section fribourgeoise de l'AREF,
- M. Jacques Galley, Président du Syndicat du Personnel Forestier Fribourgeois,
- M. Louis Page, Président de la Commission de certification de l'AFEF,
- MM. les ingénieurs forestiers cantonaux,
- Mmes et MM. les représentants de la presse.

M. Gilles Schorderet donne la parole à M. Fritz Burkhalter, vice-président, qui souhaite la bienvenue en allemand.

La parole est donnée à Mme Suzanne Schwander, syndique de la Commune de Kerzers, qui souhaite à son tour la bienvenue et présente sa commune.

L'ordre du jour était joint à la convocation. Il n'appelle aucune remarque et est accepté à l'unanimité.

MM. Pascal Baechler, François Bossel et Ueli Minder sont nommés scrutateurs de cette assemblée.

Afin d'établir le quorum, M. Gilles Schorderet demande aux membres présents de lever leurs bulletins de vote. Le total des bulletins de vote est de 181. La majorité se situe par conséquent à 91 voix.

Le président déclare l'assemblée générale valablement constituée.

M. Patrice Longchamp, Président du Grand Conseil, transmet les salutations du parlement cantonal.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 5 mai 2007

Le procès-verbal de la dernière assemblée pouvait être consulté au secrétariat de l'association ou sur notre site Internet www.afef.ch. Il pouvait aussi être obtenu sur demande.

La lecture de celui-ci n'est pas demandée et aucune remarque n'est formulée.

Décision :

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 5 mai 2007 est accepté à l'unanimité et avec remerciements à son auteur.

3. Rapport annuel du président

Mesdames et Messieurs,

Nos statuts mentionnent à l'article 3 que le but principal de notre association est de développer l'économie forestière et de défendre les intérêts des propriétaires de forêts. Cette phrase à elle seule est un vaste programme et est le fil conducteur de votre comité.

Un comité qui peut se réjouir de constater que le marché du bois s'est plutôt bien comporté ces deux dernières années, surtout pour le résineux, leurs prix ont grimpé d'environ 30 % et ils atteignent à nouveau leur valeur d'avant Lothar. La demande en bois est restée forte, tout aussi bien pour la construction que pour l'énergie.

Mais attention, ne chantons pas victoire trop vite, il suffirait d'un fort coup de vent sur l'ensemble de l'Europe lié à une dégradation de la conjoncture pour que les prix retombent aussi vite. Si l'ouragan Paula qui a renversé 6.2 millions de m³ de bois en Autriche au mois de janvier dernier n'a pas fait ressentir son effet sur nos marchés, il n'en va pas de même pour la tempête Emma des 1^{er} et 2 mars de cette année. Les 8 millions de m³ de bois abattus en Allemagne, Autriche, Tchéquie et Suisse (heureusement que 50'000 m³ sur territoire Suisse) tirent vers le bas, le prix de nos grumes.

Sont également à prendre en compte les conséquences négatives de la crise des « subprimes » qui ont fait s'effondrer le marché de la construction aux USA. Les grandes scieries européennes ne peuvent plus exporter leur bois outre atlantique, et ce bois se retrouve sur le marché européen. J'espère que cet engorgement n'est que passager.

Il faut l'avouer, l'exploitation des résineux et notamment d'épicéa est beaucoup plus rentable que celle du feuillus, pour ce dernier, nous sommes encore très loin des prix encaissés dans les années 90. Cela me fait du souci, car si l'on prend les chiffres du dernier inventaire forestier national, on constate que la forêt augmente chaque année sa surface et que la Suisse détient le record absolu en Europe occidentale de réserve de bois sur pied, 400 m³ à l'ha, (Fribourg c'est 450 m³) mais, car il y a un mais, dans les régions de plaine les réserves de bois ont diminué de 7% et même de 22 % pour les réserves d'épicéa. Les raisons sont connues, Lothar, le bostryche, la canicule de 2003.

Le réchauffement de notre planète incite même certains experts à prédire la disparition totale de l'épicéa en zone de plaine. Si ces prédictions sont fondées, alors nos ingénieurs ont du pain sur la planche. Il faudra bien trouver une variété de résineux qui remplace nos épicéas de par sa qualité. Une variété qui s'adapte mieux à la chaleur et au sec mais surtout qui intéresse nos acheteurs. Pour l'instant, c'est le feuillus qui progresse en région de plaine, et il serait souhaitable que nous lui trouvions un marché rentable ! Dans ce sens, toutes les initiatives qui ont pour but de valoriser nos feuillus sont à saluer et à encourager.

L'inventaire forestier national est un bon outil de travail qui met des chiffres et qui confirme ce que vous les professionnels et vous les propriétaires forestiers avez déjà constaté.

En plaine, la forêt est déjà bien exploitée et l'on ne pourra pas augmenter de beaucoup la production de bois si ce n'est sur des propriétés privées.

En montagne là où il y a de bonnes dessertes et sur les collectivités publiques, on a également bien exploité le bois de qualité et pas mal pompé sur l'épicéa. Mais là dans nos Préalpes il y a une bonne marge de manœuvre, car c'est là qu'est notre capital de bois sur pied. Bien sûr, les exploitations de montagne ne sont que très rarement rentables, mais si les prix offerts pour le bois continuent à progresser, si l'on rationalise le travail et que l'on améliore la desserte, nous pourrions augmenter l'exploitation. Cela serait un bienfait non seulement pour notre économie, mais également pour notre environnement, je n'ai pas à vous expliquer les faiblesses d'une forêt trop vieille et qui ne joue plus son rôle de protection.

Je voudrais aujourd'hui féliciter la direction des institutions de l'agriculture et des forêts et le service forestier d'avoir organisé au début de la saison de coupe une conférence de presse sur le thème « Encourager l'exploitation du bois pour entretenir la forêt fribourgeoise ».

Par cette initiative les journalistes ont pu constater sur le terrain l'organisation d'une coupe de bois, constater également que nous ne sommes pas là pour défricher la forêt mais bien pour l'entretenir et pour pouvoir ainsi toujours offrir un bois de qualité sur le marché et un accueil optimal à la population.

Les propriétaires privés sont également à sensibiliser pour les encourager à exploiter leur forêt car là aussi il y a bien souvent un capital sur pied important qui n'est pas mis en valeur.

Votre comité est conscient du rôle central que notre association joue dans l'organisation et l'exploitation des forêts fribourgeoises. Dans ce sens il s'est penché sur de nombreux dossiers et je ne vais pas vous en faire la liste exhaustive ce matin. Mais il y a certains thèmes qui méritent d'être soulignés.

Tout d'abord nous avons pris connaissance avec satisfaction de la non entrée en matière du parlement sur le projet de révision de la loi forestière. L'initiative « Sauver la forêt Suisse » a ainsi pu être retirée comme l'avaient promis ses initiants et nous n'irons pas nous chamailler devant le peuple au sujet de l'entretien et de l'exploitation de nos forêts cela aurait été catastrophique pour l'image du monde forestier. Une adaptation de la loi est souhaitable, mais elle se fera certainement en douceur.

Lors de notre dernière assemblée générale, je vous avais informé que suite à une enquête auprès de nos membres, votre comité avait renoncé à entrer en matière au sujet d'une convention collective de travail avec le syndicat du personnel forestier Fribourgeois. Certains de nos membres qui n'ont pas de personnel ou qui ne seraient pas touchés par une telle convention n'étaient pas d'accord que l'on utilise leurs cotisations pour une telle opération.

Depuis le dossier a évolué. La Direction des institutions de l'agriculture et des forêts estimant qu'une telle convention serait souhaitable a mandaté l'AFEF pour jouer le rôle de pilote dans la négociation. Le financement de l'opération étant garanti par la Direction, le comité a accepté cette tâche et a formé un groupe de travail composé de :

- Jean-Daniel Wicht, Député et président de la corporation forestière de la Sonnaz ;*
- Andréas Aebersold, Vice Président de la corporation forestière de la région du lac de Morat et membre du comité ;*
- Thierry Sottas notre secrétaire patronal ;*
- de votre président.*

Notre groupe a déjà travaillé le projet de convention, nous allons maintenant rencontrer les entrepreneurs forestiers Fribourgeois qui ont fait le même travail de leur côté nous allons accorder nos violons et nous irons ensuite négocier avec le syndicat Syna et le personnel forestier fribourgeois.

Autre dossier important, la négociation du prix du bois énergie que certain de nos membres livre au groupe E. Ce prix était très bas, environ 3.15ct /kW avec des contrats bloqués par le groupe E. Mais à force de négociation nous avons réussi à annuler les contrats en cours, et à augmenter les prix en deux paliers, 3.6ct/kwh au premier janvier 2008 et 4.5ct/kwh au premier avril 2008. Cela n'a pas été facile, mais c'est une très bonne chose.

La recertification de nos forêts et notre présence comme invité d'honneur à la foire de Fribourg 2008 ont passablement occupé votre comité mais comme ces objets sont des points de l'ordre du jour, je ne m'y attarderai pas.

Votre comité a également répondu à plusieurs consultations et notamment au projet de modification de la loi sur les forêts et la protection des catastrophes naturelles. Cette modification est due à la nouvelle péréquation financière et à la nouvelle répartition des tâches entre la confédération et les cantons. Les débats au Grand Conseil auront lieu au mois de juin et via le club du bois et de la forêt nous veillerons à ce que les collectivités publiques continuent à soutenir financièrement les prestations de notre économie forestière envers la population.

Avant de terminer mon rapport, je voudrais encore une fois vous communiquer l'optimisme de votre comité sur l'avenir de notre économie forestière, et sur l'avenir de l'utilisation du bois en général, la population est très sensible aux matières premières renouvelables. Si presque tout le monde salue l'utilisation du bois pour la production d'énergie ou dans la construction, il y a parfois un paradoxe à entendre certains se plaindre des dégâts aux forêts lors des coupes de bois. Il nous faut communiquer, et encore communiquer et pour cette raison votre association est partenaire des campagnes de communication et d'informations « Le bois l'énergie qui se renouvelle » et « Nos forêts une richesse pour tous ».

Merci de votre attention.

Gilles Schorderet

4. Comptes d'exploitation et bilan de l'exercice 2007

Les comptes ont été joints à la convocation.

M. Thierry Sottas présente et commente les comptes 2007 de l'association. Le total des recettes se monte à Fr. 124'240.75 pour un total de dépenses de Fr. 86'343.05, d'où un bénéfice de Fr. 37'897.70.

Bien que l'activité de commercialisation ait cessé, les comptes du Commerce de bois sont présentés à part afin de faire ressortir pour la dernière année la participation à la certification des forêts. Après comptabilisation de Fr. 925.65 de recettes et de Fr. 33.45 de charges, le commerce de bois présente un résultat d'exploitation positif de Fr. 892.20. Toutefois, après versement de la participation aux frais de certification de Fr. 12'000.00, l'exercice boucle par une perte de Fr. 11'107.80.

La fortune au 31.12.2007 se monte à Fr. 225'511.31.

5. Rapport des vérificateurs des comptes, approbation et décharge aux organes responsables

Les comptes de l'exercice 2007 ont été vérifiés par la Fiduciaire Fiduconsult SA à Bulle.

M. Andréas Aebersold donne lecture du rapport de l'organe de révision daté du 7 mai 2008.

Aucune remarque n'est formulée par ladite fiduciaire et les comptes 2007 sont acceptés par l'assemblée à l'unanimité, avec décharge au caissier et aux organes responsables.

6. Présentation de la présence de la forêt fribourgeoise à la Foire de Fribourg 2008

Lors de l'assemblée générale du 5 mai 2007, les membres de l'AFEF ont soutenu à l'unanimité l'initiative du comité d'être présent à la Foire de Fribourg du 3 au 12 octobre 2008 en tant qu'invité d'honneur. Le but de cette opération est d'apporter la forêt en ville et faire connaître à la population et au 100'000 visiteurs de la Foire, la gestion de nos forêts, les fonctions vitales qu'elle représente. Non seulement l'aspect économique et sécuritaire, mais aussi les fonctions d'accueil et de délasserment qui sont mises à disposition par le propriétaire forestier.

Un groupe de travail a été formé avec les représentants de nos partenaires de la forêt pour préparer un concept, établir un budget et gérer l'opération foire de Fribourg.

M. Gilles Schorderet présente le concept, afin de pouvoir inscrire au budget, le montant qui viendrait à charge de notre association.

Le concept est définitif, mais les éléments de détails ne le sont pas encore. La foire a informé qu'hier par exemple que la disposition du stand a quelque peu changé et qu'il faut adapter quelques éléments. M. Benoît Weber du bureau Dendron SA a été mandaté pour l'organisation et la gestion du montage du stand intérieur et des espaces de délasserment de la forêt fribourgeoise (chaises). MM. Frédéric Lehmann et Jacques Galley ont la responsabilité de l'espace extérieur.

Présentation du concept :

LA FORÊT FRIBOURGOISE
comme hôte d'honneur

DER FREIBURGER WALD
als Ehrengast

**FOIRE DE
FRIBOURG**

3 - 12 octobre 2008

**FREIBURGER
MESSE**

3. - 12. Oktober 2008



Les partenaires



AFEF

Association fribourgeoise d'économie forestière



SFF

Service des forêts et de la faune du canton de Fribourg



SPFF

Syndicat du Personnel Forestier Fribourgeois



AREF – section Fribourg

Association Romande des Entrepreneurs Forestiers



Fédération Fribourgeoise des Chasseurs

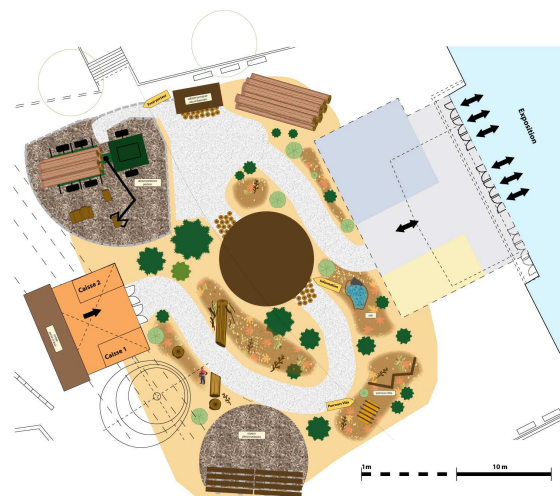
Espace extérieur

Surface devant l'entrée de Forum Fribourg
(env. 500 m²)

Présentation de l'aspect „PRODUCTION FORESTIERE“

Espace géré par :

- les entrepreneurs forestiers
- le syndicat du personnel forestier fribourgeois
- les corporations et unités de gestion forestières



Stand intérieur (halle 6)

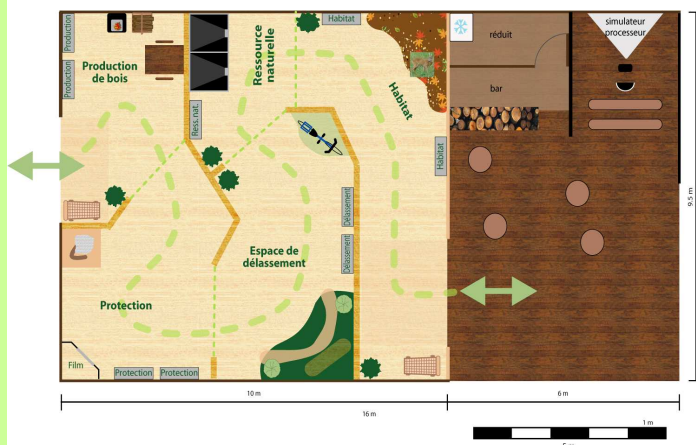
Surface mise à disposition : 150 m²

Présentation des fonctions de la forêt sous la forme originale d'un „SUPERMARCHÉ FORESTIER“ avec différents „rayons“ :

- Habitat
- Ressources naturelles
- Espace de délassément
- Protection
- Production de bois

Espace géré par :

- l'AFEF
- le SFF



Autres espaces

Hall d'entrée :

- décoration par les chasseurs (coin forêt avec un cerf empaillé)

Espaces „détente“ le long du parcours :

- chaises forestières fabriquées par les corporations et unités de gestion forestières

Coûts prévus au budget pour l'AFEF : Fr. 55'000.-

Votre soutien est indispensable à la réussite du projet

Mise à disposition gratuitement de matériel et de personnel

- pour la construction des stands
- pour le montage et le démontage des stands
- pour la présence sur les stands durant la Foire

Le président sait que certains forestiers se font du souci quant à la répartition des heures de travail de montage et des présences sur les stands. Il se permet toutefois de dire son opinion à ce sujet. La présence de la forêt fribourgeoise comme invitée d'honneur à la foire de fribourg est une formidable opération de marketing pour l'entier des partenaires de la forêt, et cette présence doit être la fête de la forêt fribourgeoise. Quand on organise une fête, que ce soit une fête des musiques, une fête villageoise ou sportive, il y a toujours beaucoup de bénévolat. C'est bien souvent ce qui contribue à la réussite de ces événements. On le sait, notre action bénéficiera aussi aux non membres de nos associations, et l'on ne va pas renoncer à notre fête parce que ceux qui ne cotisent pas en tirent aussi profit ! Le comité de pilotage établira un plan de travail, chaque corporation ou unité de gestion devra mettre à disposition environ 40 à 45 heures de présence. Par équité, il est normal que l'unité qui ne met pas de personnel à disposition indemnise l'unité qui fournit du personnel de manière plus importante. Le groupe de pilotage y veillera et tiendra un décompte des heures !

Le montant inscrit au budget pour la participation financière de l'AFEF à la foire de Fribourg est de Fr. 55'000.00, soit la moitié du montant estimé pour l'opération foire de Fribourg. Le solde devrait être assuré par le service forestier.

Les entrepreneurs forestiers assurent beaucoup de présence par rapport à leur effectif et effectueront de nombreux transports et mises à disposition de machines, Le Syndicat du personnel forestier organisera des démonstrations et activités, mais n'ont pas vraiment de moyen financier à mettre à disposition et il en est de même pour les chasseurs, mais eux vont nous aider pour la décoration et l'animation.

Décision :

L'assemblée vote à l'unanimité la proposition du comité de l'AFEF que les corporations et unités de gestion forestière offrent 40 à 45 heures de travail. Les corporations et unités de gestion forestière qui n'effectueront pas ce nombre d'heures indemniseront les corporations ayant fourni d'avantage d'heures.

7. Budget 2008 et approbation

M. Thierry Sottas présente le budget de l'association pour l'exercice 2008.

Celui-ci totalise Fr. 67'100.00 de recettes pour Fr. 130'400.00 de charges, soit une perte budgétée de Fr. 63'300.00.

Le secrétaire rappelle le montant de Fr. 55'000.00 à charge dans le poste « Frais de promotion » pour la participation à la Foire de Fribourg.

Décision :

Le budget 2008 est accepté à l'unanimité.

8. Décision sur la recertification des forêts fribourgeoises

Au terme des cinq premières années de certification, notre association doit se faire recertifier. Vu les coûts élevés et les résultats mitigés de l'opération, nous devons vraiment bien examiner la chose.

L'année passée lors de notre assemblée, le comité s'était engagé à trouver des solutions pour faire baisser les coûts de certification et souhaitait approcher les scieurs fribourgeois pour obtenir fr. 3.- / m³ supplémentaires pour le bois certifié. Après avoir eu des signes positifs de certains des plus importants scieurs de notre canton, ces derniers se sont rétractés et ne montrent plus de signes encourageants dans la direction voulue.

M. Gilles Schorderet est d'avis que nous ne travaillons pas juste. Nous ne devrions pas faire suivre nos labels aux entreprises qui ne payent pas plus pour le bois certifié. S'ils ont besoin de ces labels, qu'elles payent.

Vu l'attitude négative des scieurs et le coût élevé de la certification, plusieurs membres ont déjà manifesté leur intention de ne pas se certifier. Si les 13000 ha que notre association a certifiés diminuent, le coût pour les propriétaires restants augmentera encore et cela deviendra irréaliste.

C'est pourquoi, la commission de certification de l'AFEF a exploré d'autres pistes et a trouvé une solution qui vous a déjà été présentée le 21 février dernier lors de notre assemblée générale extraordinaire à Bulle.

M. Louis Page, président de la commission de certification de l'AFEF présente les deux variantes suivantes :

Variante A

- Renouvellement et prorogation du système actuel.
- Attribution du mandat de certification à l'AFEF.
- Entretien du système de management par l'AFEF (coordinateur et commission de certification).
- Contrôles périodiques par les auditeurs internes.
- Coûts :
 - o pour les propriétaires déjà certifiés : **Fr. 10.- / ha / 5 ans**
 - o pour les nouveaux propriétaires : **Fr. 14.- / ha / 5 ans.**

Variante B

- Partenariat avec le canton de Berne.
- Attribution du mandat de certification à l'Association bernoise des propriétaires forestiers (PFB).
- Suppression du système de "management" mis en place par l'AFEF durant la période 2002-2007.
- Désignation d'un représentant fribourgeois dans la commission de certification de la PFB.
- Contrôles périodiques par des auditeurs internes fribourgeois.
- Coûts : (sans distinction de prix pour les propriétaires déjà certifiés et les nouveaux propriétaires)
 - o dans l'organisation actuelle (communes, corporations et propriétaires privés) :
Fr. 6.- / ha / 5 ans.
 - o avec réduction du nombre actuel des propriétaires certifiés (regroupement dans les corporations, associations et "Waldbauvereine") :
Fr. 5.- / ha / 5 ans.

Suite à cette présentation, M. Jean-Noël Gendre souhaite que l'AFEF fasse pression pour que toutes les entités publiques non certifiées montrent l'exemple et fassent l'effort de la certification.

Décision :

Par 166 voix pour et 15 abstentions, les membres de l'AFEF acceptent la variante B présentée ci-dessus, soit le partenariat avec le canton de Berne.

9. Remplacement d'un membre au sein du comité

Entré au comité de l'AFEF en 2005, M. Christian Bussard a décidé de quitter son poste. En effet, ses responsabilités professionnelles et son emploi du temps ne lui permettent plus d'assister aux séances de comité. M. Gilles Schorderet regrette cette situation, mais la décision prise par M. Christian Bussard l'honore. En effet, quand ce dernier s'engage, il s'investit totalement. Comme il n'arrive plus à participer aux séances, il a préféré laisser la place à un autre représentant de sa région. M. Christian Bussard représentait également notre association au Conseil d'administration de Friholz SA.

Le président remercie M. Christian Bussard pour son engagement au sein de l'AFEF. Il est convaincu que nous pourrons toujours compter sur lui pour défendre notre patrimoine forestier et l'utilisation du bois en général.

L'Association Forestière Gruyérienne (AFG) propose un candidat au remplacement de M. Christian Bussard. Il s'agit de M. Henri Buchs. Ce dernier est agriculteur, syndic de la Commune de Cerniat depuis 10 ans et membre du Conseil communal depuis 17 ans. Il préside également l'AFG depuis 2006.

Décision :

M. Henri Buchs est élu au sein du comité de l'AFEF par acclamations.

10. Informations sur Friholz SA

M. Gil Lötscher, gérant de Friholz SA, informe l'assemblée sur les points suivants :

- rappel du rôle principal de Friholz SA, soit être au service des propriétaires forestiers et vendre tous les assortiments de bois au meilleur prix possible ;
- souhait de diversifier les canaux de vente et de trouver des solutions pour les assortiments les plus difficiles à vendre ;
- statistiques de vente ;
- stratégie pour les années futures.

11. Aperçu de l'actualité économique et politique de l'économie forestière et des activités de l'EFS

M. Roland Furrer, responsable des relations publiques de l'EFS, informe sur l'actualité suivante :

- la révision de la loi sur les forêts ;
- le retrait de l'initiative populaire « Sauver la forêt suisse » ;
- la prise de position commune de l'EFS et du Groupement suisse pour les régions de montagne au sujet des forêts de montagne ;
- le projet de réforme du financement de l'EFS ;

- l'introduction d'un fonds de formation professionnelle ;
- la campagne de communication « Nos forêts, une richesse pour tous » ;
- le nouveau site internet : www.foret.ch.

12. Allocution de M. le Conseiller d'Etat Pascal Corminboeuf

M. le Conseiller d'Etat Pascal Corminboeuf présente à l'assemblée des informations sur les points suivants :

- la diminution du soutien des aides fédérales et des efforts du canton de Fribourg pour atténuer les conséquences du retrait de la Confédération ;
- les conséquences de la mise en œuvre de la nouvelle RPT ;
- le refus au niveau fédéral de la révision de la loi sur les forêts ;
- la situation du processus de création des corporations et unités de gestion forestières ;
- les objectifs d'exploitation dans le canton de Fribourg ;
- l'importance de la formation professionnelle pour l'avenir de la forêt ;
- l'aide financière cantonale apportée à l'AFEF afin de mener à bien les négociations de la CCT.

13. Divers et propositions individuelles

M. Ueli Minder soulève le problème de loi sur l'aménagement du territoire qui demande que chaque mètre carré de forêt coupé soit remplacé. M. le Conseiller national Jean-François Rime informe qu'il faudra intervenir à ce sujet au moment de la consultation du projet de modification de cette loi

M. Pascal Baechler de la corporation du Haut-Lac s'inquiète du projet d'EOS qui va traverser les forêts. Il demande si le comité de l'AFEF a prévu de soutenir les opposants. M. Gilles Schorderet répond que le comité n'a pas encore eu connaissance de ce dossier.

M. Pierre Lancoud, directeur de l'association La Forestière, donne la situation du projet « Aventibois ».

M. Fritz Burkhalter, remercie le président M. Gilles Schorderet pour tout le travail effectué et son dévouement à la défense des propriétaires forestiers fribourgeois.

Au terme de cette assemblée annuelle, le président remercie ses collègues du comité pour leur soutien, les membres de la commission de certification et le secrétariat pour tout le travail effectué.

**Association Fribourgeoise
d'Economie Forestière**


Thierry Sottas, secrétaire patronal